



## FORMATION HABILITATION ELECTRIQUE

BE MANŒUVRE - BS  
PERSONNEL NON ELECTRICIEN  
DECRET 88.1056 - UTE C 18.510

### Objectif :

Être habilité pour effectuer des travaux d'ordre non électrique ou des manœuvres de disjoncteur dans les locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension OU effectuer des petits dépannages hors tension (bouton poussoir, ampoule, luminaire, prise électrique, etc.)

### Public concerné et pré-requis :

Personnes devant effectuer des travaux d'ordre non électrique ou des manœuvres de disjoncteur dans les locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension.  
Personnes devant effectuer des petits dépannages hors tension (bouton poussoir, ampoule, luminaire, prise électrique, etc.)

### Durée du stage :

3 journées (22 heures)

### Nombre de participants :

8 personnes maximum par session

### Tarif :

Sur devis

### Accès aux personnes en situation de handicap :

Nous consulter

### Sécurité et hygiène :

Les consignes sont expliquées dès l'entrée en formation.  
Les formateurs s'assurent que les stagiaires ont compris et respectent les consignes.

### Moyens et méthodes pédagogiques :

Apprentissage pratique basé sur l'acquisition progressive des techniques, au cours d'une succession d'exercices.  
Pour ce faire, 3 méthodes pédagogiques sont mises en œuvre :

- Active
- Interrogative
- Démonstrative

### Moyens techniques mis a disposition :

Pour les apports théoriques : salle de cours, tables, chaises, mur clair pour la projection, tableau papier ou effaçable.  
Pour les apports pratiques : installation de simulation  
En cas de formation intra-entreprise, des moyens équivalents doivent être mis à disposition.



## FORMATION HABILITATION ELECTRIQUE

BE MANŒUVRE - BS  
PERSONNEL NON ELECTRICIEN  
DECRET 88.1056 - UTE C 18.510

### Modalités et délais d'accès :

Pour vos demandes de formation, contactez-nous par téléphone au 0806 231 018 ou par mail à l'adresse suivante : [formation@sas-cpfi.fr](mailto:formation@sas-cpfi.fr)

L'accès à la formation est initié par l'employeur, ou accessible aux particuliers.  
Notre organisme de formation s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures  
Nous envisagerons la date de formation la plus appropriée en fonction de vos besoins, préférences et contraintes.  
Si la formation nécessite des prérequis, nous nous assurerons également que vous les remplissiez soit par des tests, soit par un audit téléphonique.  
Sauf cas particulier et en fonction des disponibilités du stagiaire, du formateur ou selon notre planning inter-entreprises, le délai pour la mise en place de la formation est habituellement d'un mois (en moyenne).

### Programme du stage :

Programme conforme aux exigences de la norme NF C 18-510 :  
Acquisition des connaissances théoriques générales dans le domaine  
Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations  
Effet du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure  
Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels  
Zones d'environnement et leurs limites  
Habilitation : principes, symboles, limites et formalisation  
Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations.  
Équipements de protection collective : identifier, vérifier, utiliser  
Protection collective : mesures, équipements et signalisation  
Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre  
Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installation électriques  
Évaluation du risque électrique

### Thèmes spécifiques manœuvre

- Matériels électriques dans l'environnement : fonction, caractéristique, identification
- Équipements de protection individuelle : Identifier, vérifier, utiliser
- Habilitation lettre « E » : limites (manœuvres permises), analyse des risques et mesures de prévention.
- Acteurs concernés par les manœuvres : chargé d'exploitation électrique et chargé de consignation
- Échanges avec le chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation
- Informations et documents
- Instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres

### Thèmes spécifiques manœuvre

- Limites de l'habilitation « BS »
- Échange avec le Chargé d'exploitation électrique : information et documents



## FORMATION HABILITATION ELECTRIQUE

BE MANŒUVRE - BS  
PERSONNEL NON ELECTRICIEN  
DECRET 88.1056 - UTE C 18.510

- Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification
- Équipements de protection individuelle : Identifier, vérifier, utiliser
- Mise en sécurité d'un circuit : pré-identification, séparation, condamnation, VAT et mise sous tension
- Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT élémentaire
- Procédures de remplacement / raccordement et instructions de sécurité associées

### Moyens utilisés :

- Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues
- Mise en œuvre de moyens audiovisuels appropriés aux sujets traités
- Contrôle des connaissances assuré régulièrement tout au long du stage
- Document regroupant divers thèmes, remis à chaque stagiaire
- Mise en application pratique par chaque stagiaire.
- Document pédagogique, étude de cas, travaux pratiques
- Apports théoriques sur les risques électriques, échanges avec les stagiaires à partir de diapositives, de logiciels interactifs, de films et des documents INRS, complétés par des études de cas et des exercices pratiques.
- À tout moment, lors de cet exposé, les stagiaires sont sollicités pour faire le lien avec leur situation professionnelle.
- La formation pratique sera réalisée de préférence dans l'environnement naturel du stagiaire ou bien dans un environnement de travail simulé aussi proche que possible du travail réel.
- Mise en situation pratique sur des installations.
- Condition réelle d'extinction d'un feu d'origine électrique (CO<sup>2</sup> - Eau)

### Documents :

A l'issue de la formation, le formateur rédige un « avis après formation » qui sera envoyé à l'employeur.

- Un titre d'habilitation dont le contenu est défini par la norme NF C 18-510 à renseigner par l'employeur
- Carnet de prescription par stagiaire

**L'HABILITATION EST DELIVREE PAR L'EMPLOYEUR**